



## AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement no. 289-2026 dont l'objet est de moderniser la gestion des ententes relatives à des travaux municipaux en adoptant un nouveau règlement sur le sujet, conforme aux articles 145.21 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et en abrogeant le règlement 30-2001 déterminant les conditions relatives à la réalisation et/ou au prolongement des infrastructures municipales.

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné comme suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2026, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant:
  - **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 289-2026 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 30-2001 DÉTERMINANT LES CONDITIONS RELATIVES À LA RÉALISATION ET/OU AU PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu à l'Hôtel de Ville de la municipalité, au 287, rue Marchand à Saint-Victor le mardi 28 avril à 16h.  
  
Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Une copie du projet de règlement peut être consultée à l'Hôtel de Ville de la municipalité, au 287, rue Marchand à Saint-Victor du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.
4. Le règlement no. 289-2026 abrogeant le règlement 30-2001 ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Victor, le 10 avril 2026

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Carole-Anne Jacques, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Victor, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil soit, à l'hôtel de ville situé au 287 rue Marchand ainsi que sur le site web de la municipalité <https://www.st-victor.qc.ca> onglet municipalité/administration/avis public en date du 10 avril 2026.

---

Carole-Anne Jacques  
Directrice générale et greffière-trésorière